



## Solution pour spot-on pour chats et lapins

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché et du titulaire de l'autorisation de fabrication responsable de la libération des lots, si différent

**Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :**

Bayer HealthCare  
220, avenue de la Recherche  
59120 Loos

**Fabricant responsable de la libération des lots :**

KVP Pharma + Veterinär Produkte GmbH  
Projensdorfer Str. 324, D-24106 Kiel  
Allemagne

**Exploitant :**

Bayer HealthCare Animal Health  
10 Place de Belgique  
Paris La Défense  
92250 La Garenne Colombes

**Dénomination du médicament vétérinaire**

Advantage® 40 pour chat et lapin  
Advantage® 80 pour chat et lapin

**Liste du (des) substance(s) active(s) et autre(s) ingrédient(s)**

**Substance active :**

Imidaclopride 10 % (100 mg/ml)

**Excipients :**

Butylhydroxytoluène (E 321) 0,1 % (1 mg/ml)  
Alcool benzylique (E 1519)

**Chaque pipette contient**

	Pipette	Imidaclopride	E 321	Alcool benzylique (E 1519)
Advantage® 40 pour chat et lapin (< 4 kg)	0,4 ml	40 mg	0,4 mg	332,8 mg
Advantage® 80 pour chat et lapin (≥ 4 kg)	0,8 ml	80 mg	0,8 mg	665,6 mg

**Indication(s)**

Prévention et traitement des infestations par les puces (*Ctenocephalides felis*) chez les chats. Traitement des infestations par les puces chez les lapins de compagnie. Les puces sont tuées un jour après le traitement.

Un seul traitement prévient les réinfestations par les puces pendant trois à quatre semaines chez les chats et jusqu'à une semaine chez les lapins.

Le médicament peut être intégré dans un programme thérapeutique de la Dermatite Allergique par Piqûres de Puces (DAPP) chez les chats, après diagnostic par un vétérinaire.

**Contre-indications**

Ne pas utiliser chez les lapins de moins de 10 semaines.

Ne pas traiter les chatons non sevrés de moins de 8 semaines.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à l'un des composants de ce produit.

**Effets indésirables**

Le produit a un goût amer et peut provoquer occasionnellement une salivation si l'animal se léche au site d'application, immédiatement après le traitement. Il ne s'agit pas d'un signe d'intoxication, cet effet disparaît en quelques minutes, sans aucun traitement, (voir aussi rubrique « Posologie et mode d'administration »). Dans de très rares cas, (moins d'un animal sur 10000, y compris les cas isolés), des réactions cutanées telles que perte de poils, rougeurs, démangeaisons et lésions cutanées peuvent survenir chez les chats et les lapins. Des cas d'agitations ont également été rapportés. Une salivation excessive et des signes nerveux tels que incoordination, tremblements et dépression ont aussi été rapportés exceptionnellement chez le chat.

Si vous constatez des effets indésirables graves ou d'autres effets ne figurant pas sur cette notice, veuillez en informer votre vétérinaire.

**Espèce(s) cible(s)**

Chats et lapins de compagnie.

**Posologie pour chaque espèce, voie(s) et mode d'administration**

Ce produit est à usage topique et ne doit pas être administré par voie orale. Les animaux doivent être pesés avec précision avant le traitement.

**Posologie :**

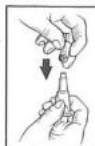
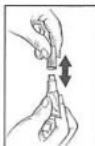
Chat/Lapin (poids en kg)	Présentation	Nombre de pipettes	Imidaclopride (mg/kg de poids vif)
Moins de 4 kg	Advantage® 40 pour chat et lapin	1 x 0,4 ml	Minimum 10
4 kg et plus	Advantage® 80 pour chat et lapin	1 x 0,8 ml	Minimum 10

**Mode d'administration :**

Sortir une pipette de l'emballage.

Tenir la pipette en position verticale, tourner et tirer le bouchon.

Utiliser le bouchon à l'envers pour visser et perforer l'orifice de la pipette.



**Administration chez le chat :**

Ecarter les poils de la base du cou du chat jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer l'extrémité de la pipette sur la peau et presser fermement plusieurs fois pour en vider le contenu directement sur la peau.



**Administration chez le lapin :**

Ecarter les poils de la base du cou du lapin pour que la peau soit visible. Placer l'extrémité de la pipette sur la peau et presser fermement plusieurs fois pour en vider le contenu directement sur la peau.



**Toutes les espèces :**

Le produit a un goût amer et peut provoquer occasionnellement une salivation si l'animal se léche au site d'application, immédiatement après le traitement.

L'application du produit à la base du cou permet de minimiser le risque que le chat se léche au site d'application.

Appliquer le produit sur une peau saine.

Veiller à ce que des animaux récemment traités ne puissent se lécher entre eux.

**Temps d'attente**

Ne pas utiliser chez les lapins destinés à la consommation.

**Conditions particulières de conservation**

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Conserver la plaquette thermoformée dans la boîte.

**Mise(s) en garde particulière(s)**

La réinfestation par émergence de nouvelles puces dans l'environnement peut survenir pendant 6 semaines voire plus, après le traitement. Le renouvellement du traitement peut alors s'avérer nécessaire en fonction de la pression parasitaire. Lors d'infestation massive de l'environnement par les puces, il peut être recommandé d'utiliser en complément un traitement approprié de l'environnement contre les puces adultes et leurs stades de développement. Afin de traiter au mieux les infestations de l'environnement, il est recommandé que tous les chiens, chats et lapins du foyer soient traités. Le traitement des chattes et lapines allaitantes contrôle les infestations par les puces des mères et de leur portée. Le traitement reste efficace si l'animal est mouillé, par exemple après une averse. Cependant, le renouvellement du traitement peut s'avérer nécessaire en fonction de la présence ou non de puces dans l'environnement. Dans ce cas, un intervalle minimum d'une semaine doit être respecté entre deux applications.

**Précautions particulières d'emploi chez les animaux**

Pour application cutanée uniquement, ce produit ne doit pas être administré par voie orale. Appliquer sur une peau saine.

Eviter le contact de la solution avec les yeux ou la bouche des animaux traités. Veiller à ce que des animaux récemment traités ne puissent se lécher entre eux.

**Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Ne pas masser le site d'application. Le produit contient de l'alcool benzylique et peut provoquer une sensibilisation de la peau ou des réactions cutanées transitoires dans de rares cas (par exemple, une irritation, des picotements).

Eviter tout contact du produit avec les yeux et la bouche. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'application. En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. En cas de contact oculaire accidentel, rincer abondamment les yeux à l'eau. Si une irritation de la peau ou des yeux persiste, ou en cas d'ingestion accidentelle du produit, consulter un médecin. Bien se laver les mains après l'application. Après application, ne pas caresser ni toiletter les animaux jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Les personnes présentant une sensibilité connue à l'imidaclopride doivent éviter tout contact avec ce médicament vétérinaire.

**Autres précautions**

Le solvant présent dans ce produit peut tâcher certains matériaux tels que le cuir, les tissus, les plastiques et les surfaces vernies. Laisser sécher le site d'application avant de permettre le contact avec de tels matériaux.

**Précautions particulières à prendre pour l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets. L'imidaclopride peut s'avérer toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou les emballages vides.

**Date de la dernière notice approuvée**

Septembre 2017

**Informations supplémentaires**

Les études ont permis de démontrer une efficacité de l'imidaclopride sur les stades larvaires des puces, dans l'environnement des animaux traités, en plus de son effet adulticide. Les stades larvaires présents dans l'environnement des animaux sont tués par contact avec l'animal traité.

Aucun effet embryotoxique, tératogène ou sur la reproduction n'a été observé lors des études menées avec l'imidaclopride chez le rat et le lapin. Les études menées chez les chattes en gestation ou en lactation, en contact avec leur portée, sont limitées. Ces essais n'ont montré aucun effet indésirable chez ces animaux.

Aucune interaction n'a été observée entre ce médicament, administré à deux fois la dose thérapeutique, et les médicaments antiparasitaires vétérinaires classiquement utilisés : lufenuron, pyrantel, et praziquantel.

La compatibilité de ce médicament a été également démontrée avec un large éventail de traitements de routine dans les conditions pratiques, y compris la vaccination. Chez le chat, l'application hebdomadaire de 5 fois la dose thérapeutique pendant 8 semaines n'a provoqué aucun signe indésirable. Chez le lapin, l'administration de 45 mg/kg de poids corporel d'imidaclopride pendant 4 semaines consécutives (soit 4 fois la dose thérapeutique) n'a provoqué aucun effet indésirable.

Dans de rares cas lors de surdosage ou de léchage du site d'application, des troubles nerveux (tels que contractions, tremblement, ataxie, mydriase, myosis ou léthargie) peuvent survenir chez les chats. Une intoxication après ingestion accidentelle chez l'animal est improbable. En cas d'ingestion accidentelle, un traitement symptomatique doit être instauré. Il n'y a pas d'antidote spécifique, l'administration de charbon actif peut être bénéfique.